

2024



n°2

Bulletin municipal



Mot du maire

Mesdames, messieurs,

Nous voici arrivés à l'été, malgré une météo très pluvieuse, mais la nature est superbe, les jardins fleuris et les mauvaises herbes en pleine forme. Nous sommes cependant

tous un peu dépassés par cette végétation luxuriante, ce qui nous change des années qui viennent de s'écouler et nous devons redoubler d'attention afin de maintenir nos espaces verts sans se faire envahir.

Pendant le mois de mai, exceptionnel avec ses nombreux jours fériés, la commune ne s'est pas endormie : les nouveaux propriétaires de la boulangerie ont ouvert leur porte le 1^{er} mai, tandis que la nouvelle équipe de l'hôtel restaurant s'installait pour des travaux de rénovation avant ouverture le 11 juin.

Juin est le mois de toutes les festivités dans le parc du château de Grillemont, les « Volkswagens » ou VW sont arrivées pour la quatrième année consécutive.

Le week-end suivant le festival Moorea faisait sa « première » sur notre territoire précisant qu'il soutenait l'association « magie à l'hôpital ».

Sans oublier les courses de lévriers au cynodrome qui se sont déroulées en même temps.

Ces manifestations exceptionnelles ont mis notre commune au-devant de l'actualité culturelle et touristique dans le département et sans aucun doute au niveau national.

J'ai également accueilli et hébergé sur la commune, quatre marcheuses américaines venant du Colorado. Elles font un pèlerinage sur le chemin de Saint-Martin, passeront par Liguget et Candes-Saint-Martin pour revenir à Tours début juillet. Et pour ceux qui s'en souviennent, l'une d'entre elles Ann est déjà venue nous voir le 11 novembre dernier à la salle des fêtes...

Face aux nombreuses contraintes rencontrées depuis le début du lancement de certains projets, enfin quelques bonnes nouvelles : la fibre est déployée à 98% sur la commune.

Pour la téléphonie mobile le pylône est installé depuis plusieurs mois et en attente des dernières autorisations administratives pour sa mise en fonction (ces procédures sont activées au niveau national). Nous avons tous hâte que celui-ci soit enfin opérationnel pour l'amélioration de notre quotidien.

Enfin nous vous attendons nombreux pour l'inauguration du terrain multisport et notre fête du 13 juillet prochain.

Martine TARTARIN



Chemin LOUIS XI, *Chemin mystère*

Toute personne pratiquant la randonnée et se penchant sur des cartes dont « Balades en grand liguellois – La Chapelle-Blanche-Saint-Martin » peut voir un tracé entre Manthelan et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin dénommé « **Chemin pavé de Louis XI** ». Pourquoi ce nom ?

Jean-Mary Couderc dans son Dictionnaire des communes de Touraine évoque ce chemin pavé qui serait le prolongement de la voie romaine qui passait à Manthelan et au Louroux. Il y aurait également un Chemin Louis XI (ou un autre tronçon) à Esves-le Moutier.

Les romains sont arrivés en Touraine durant le 1^{er} siècle avant JC. Mais ce n'est qu'au début de notre ère qu'ils bâtirent **Caesarodunum** = la colline de César qui deviendra **Civitas Turo-norum du nom de la tribu celte – les Turons** - qui occupait la région avant leur arrivée. Les romains ont beaucoup construit dans notre région ; les restes les plus visibles sont l'aqueduc de Luynes, la Pile (= monument funéraire) de Saint-Marc la Pile, etc.

Mais surtout ils ont quadrillé la France de voies de circulation et la Touraine n'a pas échappé à cette règle. Les romains ont souvent utilisé et aménagé des voies tracées par les populations précédentes. Toutes n'étaient pas pavées comme l'était selon toute vraisemblance le **Chemin Louis XI**.

En tant que Dauphin et plus encore durant son règne, **Louis XI** a beaucoup voyagé dans toute la France d'alors. Il avait une certaine prédilection pour la Touraine où il s'était fait bâtir le château du Plessis-lès-Tours.

Une des hypothèses concernant l'appellation de ce chemin serait la venue du roi au château de Grillemont acquis en 1470 par **Bertrand de Lescouët**. Celui-ci était gouverneur de Loches, grand veneur de France mais aussi conseiller de Louis XI et un de ses proches. Des historiens font état de lettres signées par lui indiquant « de Grillemont près Loches ».

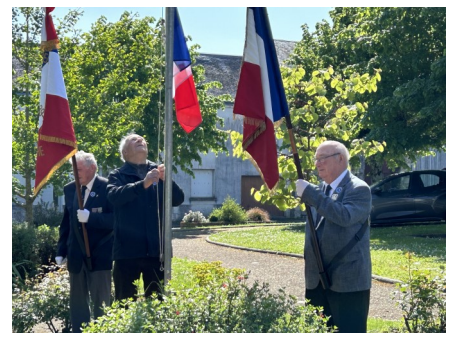
De là, le roi aurait pu aller au château de Sepmes y retrouver **Jacques de Thaix** son conseiller et chambellan qui était apparenté aux propriétaires de l'époque.

Ou bien ? QUI connaît la réponse ?



Cérémonie du 8 mai

Le soleil était au rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai. Elle s'est déroulée en présence de l'Union Nationale des Combattants (UNC), du conseil municipal et des habitants. Afin de régaler toutes les papilles, des petits fours salés et sucrés, préparés par les nouveaux boulangers, ont été servis lors du vin d'honneur à la salle des fêtes.





Boulangerie « Au Blé du Coin »

C'est le 1er mai que **Tyffanie LOUEDJ** et **Jean-François DELA-ROCHE** ont eu le bonheur d'ouvrir les portes de leur boulangerie « **Au Blé du Coin** ».

Ce sont deux passionnés, prônant la qualité et le savoir faire d'un pain d'antan travaillé au levain, du « fait maison » et du local.

Ils ont à cœur de proposer des produits changeants au fil des saisons, un petit coin épicerie, une soirée pizza ainsi que les mythiques et véritables nougats de Tours qui régaleront petits et grands.

Ils remercient chaleureusement les chapellois qui les soutiennent depuis l'ouverture.

Horaires : du mardi au samedi en continu de 7h00 à 19h00

Fermeture le lundi et le dimanche

Contact : 02.47.59.88.49 / boulangeriejft@icloud.com



L'auberge du Perroquet Bleu



Nicolas ADELIN et **Olivier LARGER** sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel restaurant « Le Bellevue » rebaptisé « **Le Perroquet Bleu** ». Leur souhait est de le transformer en auberge « hôtel-bar-restaurant-glacier-épicerie de produits locaux ».

L'atmosphère y sera **cosy, cocooning et chiné** avec une touche de modernité apportée par le mobilier industriel et la vaisselle, tout en préservant l'authenticité des lieux. Leurs trois mots d'ordre pour cette réalisation : « **épurer, aérer et rendre lumineux** ».

Ils ont eu un véritable coup de cœur pour le bâtiment, mais aussi pour le village et ses habitants qu'ils ont déjà pu croiser régulièrement. Ils avaient chacun le souhait de collaborer ensemble au sein d'un village rural, en quête de nature et d'authenticité.

Les plats proposés seront de type bistrot/brasserie inspirés de

classiques de la cuisine des terroirs français avec des matières premières **issues majoritairement de productions régionales en circuit court**.

Une formule « midi », disponible du mardi au vendredi, se composera d'un buffet hors-d'œuvre varié fait maison, un choix de plats du jour, un dessert ou fromage mais également d'un menu Terroir plus élaboré à moins de 30 € (entrée, plat, dessert).

À tout moment de la journée, en fonction des horaires d'ouverture, sera proposée une carte permanente de plats maisons (burgers, omelettes, tartines, pièce du boucher...), de planches apéritives avec une mise en avant de **la vente à emporter**, d'une activité épicerie fine et produits régionaux, ainsi qu'une carte de glace artisanale de la ferme.

Dès septembre, des jours à thèmes tournants (tête de veau, tripes, pot au feu, foie de veau, viande de cabri etc.) ainsi que des journées jeux de société (monopoly, jeu du loup, trivial poursuite, scrabble etc.) et jeux de carte (manille, belote, tarot) verront le jour.

Enfin, Nicolas et Olivier porteront une attention particulière aux événements nationaux (Semaine du goût, Saint-Patrick, Saint-Valentin, carnaval, opération pièces jaunes de la Poste, octobre rose, téléthon...) et offriront tout au long de l'année la possibilité pour les entreprises locales d'effectuer leur repas d'entreprise ou de fin d'année et des apéritifs dinatoires au sein de leur établissement.

Horaires : 7 h 30 - 14 h 30 et 17 h 30 - 21 h 30

Fermeture le lundi toute la journée et le jeudi soir

Contact : 02.47.59.34.11 / leperroquetbleu37@gmail.com



BUDGET PREVISIONNEL 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

694 746.00 €

Charges à caractère général

189 850, 00 €

Espaces verts



Fêtes et cérémonies



Energie, carburant



Assurance, maintenance,
informatique, téléphonie



Entretien voirie,
matériel

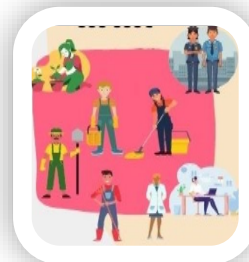


Entretien bâtiments



Charges de personnel

213 235.00 €



Autres charges de gestion courante

283 291,00 €

Impôts, taxes



Ecole



Virement pour les projets,
amortissements



Charges financières

Intérêts emprunts

8 370.00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Travaux de voirie

88 320,00€



Terrain multisport

113 080,00 €



Révision du Plan Local de l'Urbanisme



52 140.00 €

Matériel



Broyeur de branches, cuves de
récupération d'eaux de pluie,
divers

11 150, 00 €

Emprunt et cautions

63 530,00 €



Rénovation charpente église

10 000.00 €



Défense incendie

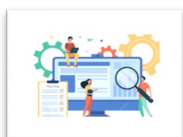
Poteau incendie à La Courtrie

1 380,00 €



Logiciels

2 950.00 €



Opérations comptables

20 356.00 €





Focus sur les projets 2024

Terrain multisport

Les travaux d'aménagement du terrain multisport ont été réalisés par l'entreprise VERNAT TP :

- Travaux de terrassement et réalisation d'un enrobé coloré pour la plateforme du terrain multisport
- Création d'une liaison douce, chemin piétonnier, depuis la rue Dangé d'Orsay (accès situé à côté de l'abribus)
- Installation de la structure multisport (travaux réalisés en sous-traitance par l'entreprise KASO2 Maisons Roches)
- Aménagement paysager autour du terrain (travaux réalisés en sous-traitance par l'entreprise Chérioux) - *en cours*

Le coût total des travaux est de 113 080,00 € TTC (dont 8 760,00 € de maîtrise d'œuvre—Agence Urba 37).

Le projet a été subventionné par l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 43 018,00 € et par le Conseil départemental à hauteur de 9 376,00 €.

Nous vous attendons nombreux à **l'inauguration le samedi 6 juillet à 15 h 30** (voir programme ci-joint).

Travaux de voirie

L'estimatif prévisionnel des travaux de voirie pour l'année 2024 est de 63 508,00 € HT.

La Besnardière – Les Chaumes (reprofilage et enduit bi-couche)	15 065,00 €
Rue Croix de Paradis (reprofilage et enduit bi-couche)	31 798,00 €
La Rattelière (reprofilage et enduit bi-couche)	16 645,00 €



Pour la réalisation de ces travaux, la commune a obtenu une subvention du Conseil départemental d'un montant de 19 626,00 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Branly-Lacaze. La consultation des entreprises est en cours.

Révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU a démarré en fin d'année dernière. Le bureau d'étude qui accompagne la commune dans cette démarche est l'agence SCALE située aux Herbiers (85). Actuellement, nous sommes dans la phase diagnostic. Il sert de repère sur la situation actuelle de la commune (en termes de démographie, population, état initial de l'environnement, logements, équipements...). Il permettra de définir les orientations futures de la politique communale.

Une réunion publique a été organisée le lundi 15 avril - vous trouverez les supports de présentation sur le site internet.

La deuxième phase (de septembre et décembre 2024) consistera en la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le PADD présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental de la commune.

Si vous avez un projet nécessitant une modification du zonage du PLU, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre votre demande par mail ou par courrier afin que celle-ci soit étudiée dans le cadre de la révision du PLU.

Fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en grande partie terminés.

Les données du déploiement pour la commune sont les suivantes :

Prises déployées	416
Prises totales prévues	424
Taux de complétude	98,1 %
Nombre d'abonnés	184
Pourcentage d'habitations raccordées à la fibre	44,2 %

Antenne 4 G / Téléphonie mobile

Les travaux d'installation de l'antenne 4G (située route de La Liberté) sont terminés mais celle-ci n'est pas encore en fonction. Dès que nous aurons connaissance de la date de mise en service, nous vous informerons via les moyens de communications habituels (mail, panneau pocket, site internet).



12 mai : vide grenier du Club des Lévriers



Un vide grenier réussi avec plus de 275 mètres linéaires et pas moins de 35 exposants. L'humidité d'une grande partie du terrain nous a obligé à refuser un grand nombre d'exposants.

Le matin, sous un soleil voilé, de nombreux visiteurs sont venus et ont été ravis du cadre exceptionnel. Ils ont pu admirer, souvent pour la première fois, des courses de lévriers qui ont été proposées sur la seule piste de la région centre.

Une piste où s'entraîne régulièrement la dernière championne

de France la plus rapide chienne de France née à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin.

De jeunes chiens de toutes races ont démontré que la course et le cynodrome était ouverts à tous. Buvette, saucisses, frites et sandwiches ont rassasié les plus affamés.

Une petite pluie fine vers 13h30 a perturbé cet événement. Beaucoup d'exposants ont préféré remballer pour d'un coup de vent. Si bien que vers 15h, fin des intempéries, les 4 ou 5 exposants qui finissaient leur rangement ont vu passer des centaines de visiteurs qui ont été surpris de retrouver un vide grenier « vide ».

Nous remercions tous les participants ainsi que les mairies de la Chapelle-Blanche-Saint-Martin et de Manthelan sans oublier le comité des fêtes pour toute l'aide apportée pour la réussite de notre deuxième vide grenier.

Nous vous donnons rendez-vous pour la troisième édition avec un peu plus de soleil.

Alain Simon Vermot
Président

2 juin : randonnée pédestre et VTT du comité des fêtes

C'est avec un immense plaisir, malgré un temps plus que maussade, que nous vous avons vu nombreux à notre randonnée VTT et pédestre du 2 juin 2024.

C'est en effet **77 vélos et 83 marcheurs** qui ont pris le départ pour découvrir nos parcours dans la campagne environnante. Quelques petites chutes dans la boue (sans gravité bien sûr), des chaînes qui déraillent, des pneus crevés... mais toujours dans la bonne humeur et l'entraide !

De quoi se créer de bons souvenirs !

Le ravitaillement au château de Grillemont, copieux à souhait, a ravi petits et grands.

Merci à **Chantal et Olivier de Saint-Seine** pour nous avoir permis de nous installer dans la cour du château. Bon nombre de randonneurs ont pu découvrir ou redécouvrir le lieu avec enchantement.



L'arrivée au stade s'est, comme à son habitude, terminée par un vin d'honneur.

Le beau temps n'étant vraiment pas de la partie, nous n'avons malheureusement pas pu faire le pique-nique chapellois comme nous l'avions prévu. Mais nous gardons cette initiative pour l'an prochain, si le soleil est au rendez-vous !

L'équipe du comité des fêtes





VW Castle Party 4



Les 8 et 9 juin, s'est déroulée la **4ème édition de la VW Castle Party au château de Grillemont**, lieu incontournable.

Au total, l'évènement a rassemblé **620 Volkswagens** en provenance de 60 départements ainsi que de la Belgique, des Pays-Bas et d'Espagne. Quant aux visiteurs, ils étaient au rendez-vous car **3500 entrées** ont été enregistrées. Les animations

étaient nombreuses telles que le concours pin-up, les concerts, le village exposants...et le tir du **feu d'artifice** qui a clôturé la soirée du samedi soir.



Moorea Festival

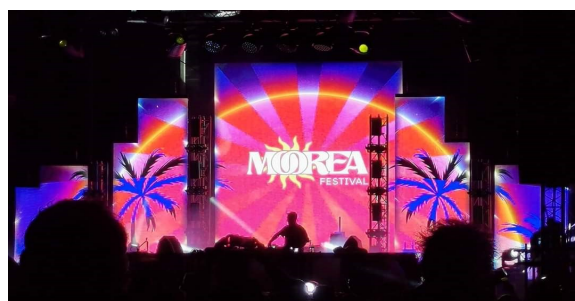
Un événement musical exceptionnel, consacré entièrement aux DJs, a eu lieu **les 14 et 15 juin** sur le magnifique domaine du château de Grillemont.

L'association Moorea Festival est née d'une collaboration entre trois jeunes copains tourangeaux, **Lucas Lorillou, Corentin Poirier et Arthur Barat**, qui soutient une autre association « **Magie à l'hôpital** », parrainée par le magicien **Éric Antoine**.



Malgré un temps mitigé, musique électro, latino, techno et afro ont enflammé les 8 000 visiteurs et festivaliers durant tout le week-end. Deux scènes ont accueilli de nombreux DJs tels que **Yves V, Sound of Legend, Morgan Nagoya et Kavinsky** pour les plus connus, ce dernier ayant également mixé au château de Versailles le 18 mai. Nombreux ont également été les bénévoles, une aide précieuse pour l'organisation et le déroulement d'un tel évènement. Quant à l'espace VIP, l'aménagement était tout simplement merveilleux !

À quand une deuxième édition...?





INFORMATIONS DIVERSES

Concours des maisons fleuries

Le concours est ouvert à tous et sans inscription...alors profitez-en pour fleurir votre jardin et permettre au village de s'embellir. Une récompense sera distribuée en début d'année prochaine aux heureux gagnants.



Participation citoyenne



La participation citoyenne est un dispositif qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités. Il s'agit d'une démarche participative et complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale. Sur la base du volontariat, des citoyens référents alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants. Si vous souhaitez être référent, rien de plus simple...il vous suffit de contacter la mairie.

Végétalisation du cimetière

Depuis le 1er juillet 2022, la loi interdit aux collectivités l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières. La végétalisation, enjeu du changement climatique et de la transition écologique, est alors la solution efficace. C'est donc progressivement que les allées centrales s'enherbent à l'aide d'un entretien mécanique et manuel sans l'utilisation de produits chimiques.

Pour ce qui est des intertombes, la participation des membres de la famille rendant visite à leur(s) défunt(s) est la bienvenue.



AGENDA 2024

29 juin	Kermesse des écoles (Association des parents d'élèves)
30 juin	1er tour des élections législatives (Commune)
06 juillet	Inauguration city stade (Commune)
07 juillet	2nd tour des élections législatives (Commune)
13 juillet	Fête nationale et jeux intervillage (Commune et associations communales)
15 août	Portes ouvertes cynodrome de Grillemont (Club des lévriers)
8 septembre	Course de caisse à savon (Comité des fêtes)
29 septembre	Course de lévriers (Club des lévriers)
12 octobre	Banquet des chapellois (Amicale des chapellois)
11 novembre	Cérémonie commémorative et repas des aînés (Commune)